

## BULLETIN D'INSCRIPTION (réservée aux adhérents N3 et +)

À retourner dûment rempli, EN CAPITALE, par mail à [voyages@plongeearcenciel.org](mailto:voyages@plongeearcenciel.org)

**Date limite d'inscription : 16 mars 2023**

Je soussigné (e)

M./Mme Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Demeurant à : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Tél. portable : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_ Nombre de plongées en mer : \_\_\_\_\_

Déclare m'inscrire pour la sortie **BORMES**, organisée par l'Association Plongée Arc-en-Ciel du **26 au 30 juin 2023** dont le descriptif est joint.

**Je suis tenu au paiement du coût total de la sortie et je suis informé qu'en cas d'annulation, le remboursement de la totalité du coût de la sortie ne sera acquis qu'en cas de remplacement.**

Je m'engage à avoir en ma possession à la date de départ :

- un **Certificat d'Absence de Contre-Indication** à la pratique de la plongée sous-marine de moins d'un an,
- une **licence FFESSM en cours de validité**,
- un carnet de plongées et un justificatif de niveau **minimum N3**.
- une **assurance complémentaire individuelle accident et assistance**

Nom et numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas de nécessité, si différente de celle indiquée lors de l'adhésion \_\_\_\_\_

L'estimation du coût de cette sortie est de 730 € (hors trajets, repas, locations, etc.).

Les arrhes à verser sont de 230 €.

Le solde de 500 € sera à verser avant le 30 mai 2023.

Paiement à l'ordre **Plongée Arc-en-Ciel** de : **230,00 €** fait le \_\_\_\_\_ 2023

**Je m'engage à respecter toutes les dispositions relatives aux règles de sécurité encadrant la pratique de la plongée sous-marine et les prérogatives attachées à mon niveau, ainsi que toutes les décisions que pourrait prendre le directeur de plongée dans le cadre de ses fonctions.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/2023

**Signature obligatoire**

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.